

ZAC de la Gaudinière

Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

PIECE E : CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS

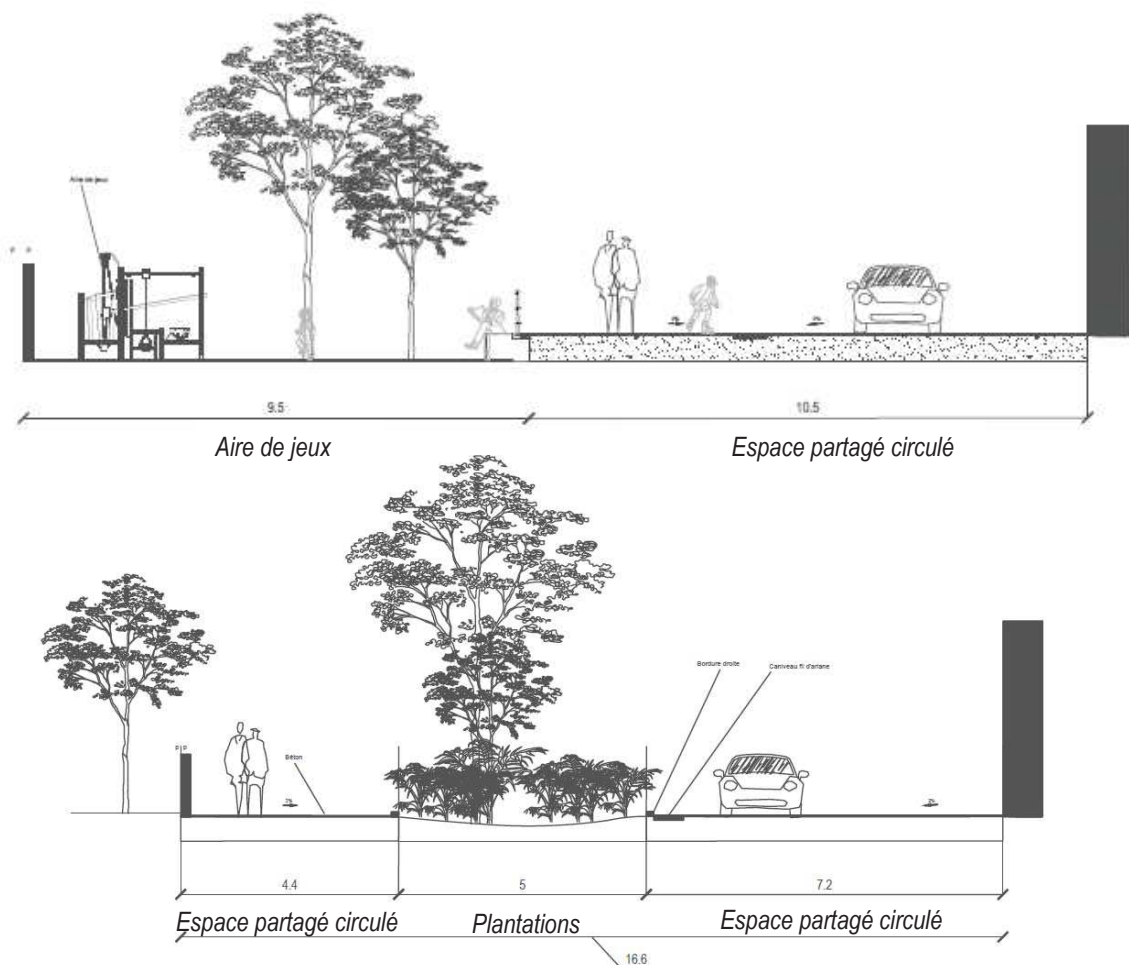
9 ESPACE PUBLIC PARTAGE

L'opération d'aménagement porte sur une surface de 6 ha. Elle est desservie par un vaste espace public partagé qui couvre une surface totale d'environ 0,9 ha. Cet espace supporte tous les usages de l'espace public :

- Déplacements doux
- Jeux et loisirs
- Espaces de repos et de détente
- Déplacements motorisés
- Stationnement (ponctuel)
- ...

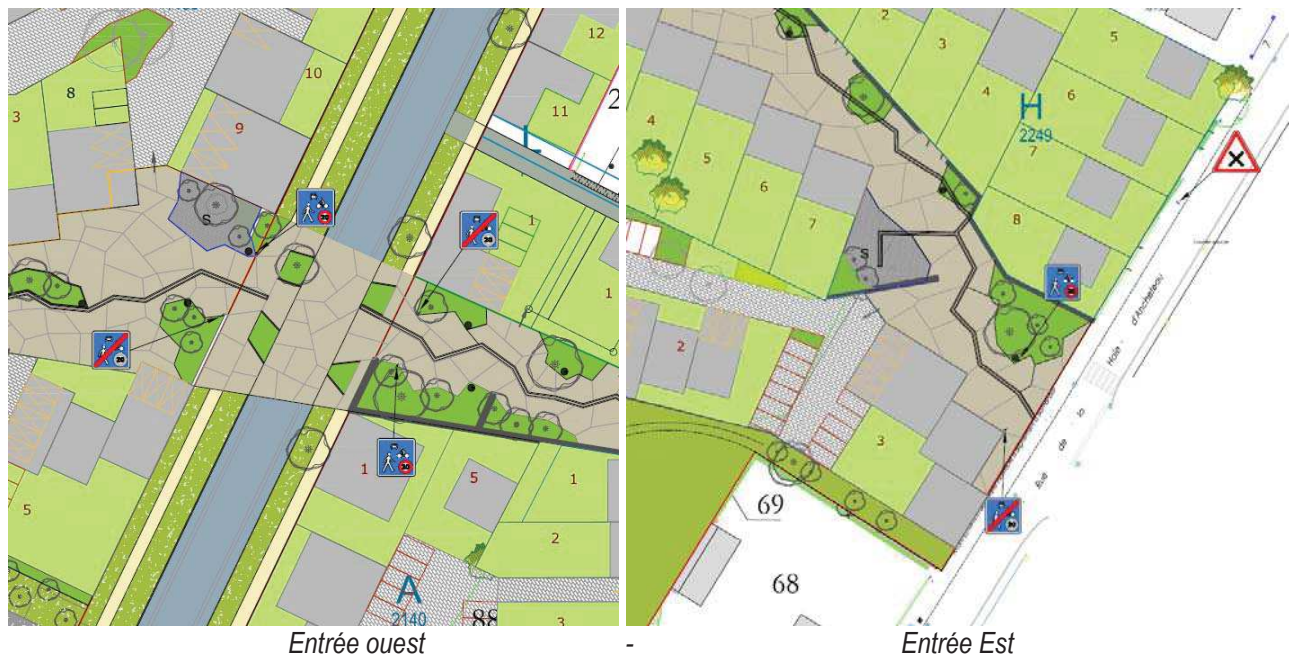
Les différents usages ne sont pas hiérarchisés, ni matérialisés spécifiquement au sein de l'espace. Afin de tous les accueillir sans danger ni risque de conflit, l'espace est structuré de manière à permettre la cohabitation sécurisée des différents usages :

- Des dimensions généreuses : la largeur maximale de l'espace est de 27,00 m
- Des dimensions variables et un tracé tortueux pour limiter les perspectives et les possibilités de prises de vitesses
- Des plantations aléatoires arborées pour varier les ambiances et contraindre la voiture
- Un jeu de nivellement afin de protéger les espaces jeux notamment

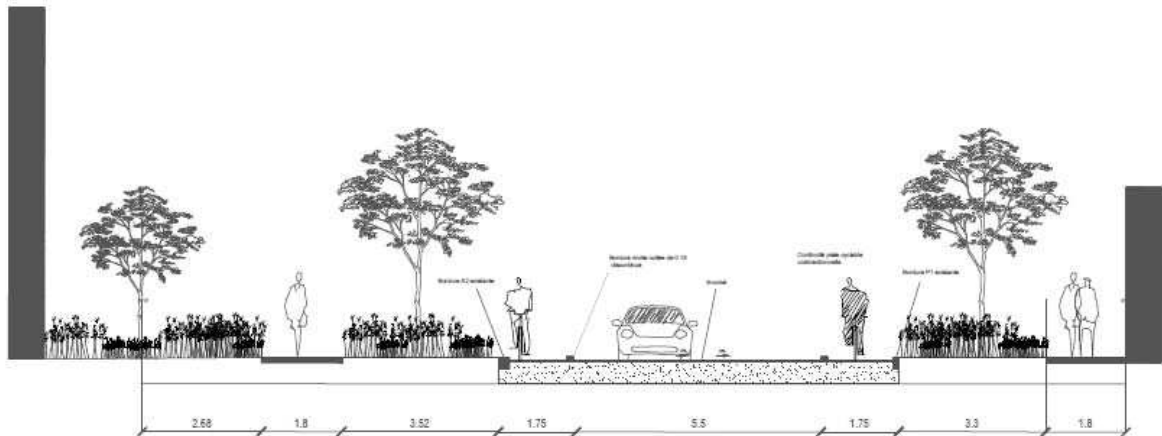


Le revêtement de type béton permet d'assurer la pérennité de l'espace malgré l'intensité d'usage. Des poches de plantations permettent de délimiter des espaces de repos, de convivialité ou de jeux. Par endroits, le revêtement « s'ouvre » pour accueillir des jardins d'eau participant à la gestion des eaux pluviales.

La desserte de la ZAC étant matérialisé par un vaste espace public partagé, les entrées sont signalés par des panneaux « Zone de Rencontre » définissant ainsi le statut particulier du quartier.



L'allée du Château d'Aux est réaménagée de manière à développer des cheminements piétons confortables des part et d'autre de la chaussée. Des bandes cyclables sont également prévues de part et d'autre de la chaussée.



Actuellement limitée à 50km/h, il est prévu, suite aux réaménagement et conformément au schéma de voirie de Nantes Métropole de faire passer l'allée du Château d'Aux en zone 30.

10 OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

La ZAC est décomposée en 3 bassins versants distincts :

- BV Ouest :
 - Superficie : 13 260 m²
 - Exutoire : fossé existant au Sud du BV

- BV Central :
 - Superficie : 46 980 m²
 - Exutoire : busage sous l'allée du Château d'Aux puis fossé existant

- BV Est :
 - Superficie : 20 810 m²
 - Exutoire : réseau EP sous rue de la Haie d'Ancheteau

Chaque bassin versant dispose d'un mode de gestion des eaux pluviales adapté.

Les eaux issues du bassin versant ouest, correspondant à la pièce du Puits sont collectées et acheminées vers un bassin de rétention situé au sud du secteur. Le volume du bassin est estimé à 200 m³. Il fera partie intégrante des espaces de la Maison de Quartier et son traitement paysager visera une intégration dans la composition générale de la parcelle.

Les eaux issues du bassin versant central seront collectées et acheminées dans une vaste noue située en bordure sud de la ZAC, le long des terrains de sport. Le volume à stocker est estimé à 495 m³. La noue sera traitée en zone humide de manière à participer pleinement au ruban vert et à la mise en réseau des différents espaces plantés de ce secteur de la commune.

Les eaux issues du bassin versant est seront collectées directement dans le corps de chaussée de l'espace public. Ce dernier équipé d'une structure réservoir permettant de retenir les eaux pluviales lors des pluies importantes et de limiter le débit rejeté au réseau pluviale.

Désignation	Superficie (m ²)	Débit de fuite (l/s)	Volume à stocker (m ³)	Type de dispositif
BV Ouest	13 260	2	200	Bassin de rétention
BV Central	46 980	12	495	Noue
BV Est	20 810	6	233	Structure réservoir